

Les 3 Seigneurs :

un projet concourant à la transition énergétique

L'explosion des prix de l'énergie, un parc nucléaire français moins performant, mais aussi la lutte contre les dérèglements climatiques, poussent la France à repenser son mix énergétique. Suite à l'Accord de Paris sur le Climat, la France s'est fixé des objectifs ambitieux en la matière, déclinés dans un document officiel, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Celle-ci prévoit le quasi doublement de la puissance éolienne installée d'ici à 2028. L'éolien fait en effet partie des énergies indispensables pour atteindre un mix énergétique français décarboné, comme le soulignent l'ADEME (Agence de la transition écologique), ou encore RTE, le gestionnaire du réseau de transport de l'électricité. Ainsi, quelle que soit la part de nucléaire envisagée et les efforts de sobriété réalisés, le développement de l'éolien est indispensable pour produire l'électricité dont la France aura besoin.

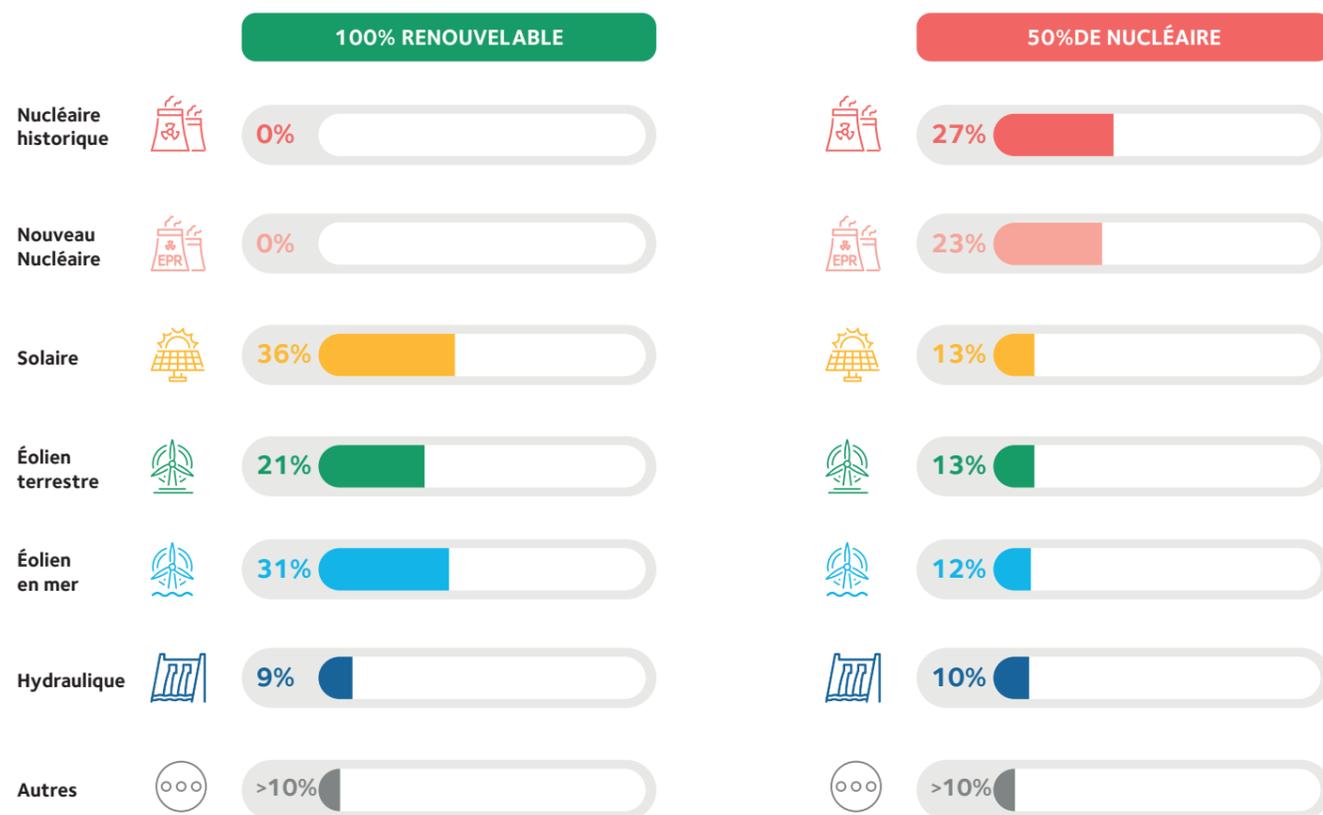


UN POTENTIEL RÉGIONAL EN MATIÈRE D'ÉNERGIE ÉOLIENNE PARMIS LES PLUS ÉLEVÉS DE FRANCE

PROJET ÉOLIEN DES 3 SEIGNEURS

2 scénarii RTE du mix électrique en 2050

Ces deux schémas illustrent 2 des 6 scénarii RTE du mix électrique français en 2050 : celui qui prévoit la plus grande part d'ENR (à gauche), et celui qui en prévoit le moins (à droite). Quel que soit le scénario retenu, l'éolien terrestre devra être multiplié par au moins 2,7 en termes de puissance installée.



Conception : Agence Tact. Graphisme : Léa Fargé. Ce document est imprimé sur du papier 100 % recyclé.



LETTRE D'INFORMATION

NOVEMBRE 2023

Édito

Madame, Monsieur,

Un projet de parc éolien est à l'étude sur les communes de Le Sourd, La Vallée-au-Blé et Marly-Gomont. Il bénéficie du soutien de chacun des maires et des conseils municipaux de ces trois communes.

Nous avons eu à cœur de solliciter les parties prenantes locales dès le début du projet, afin d'intégrer au mieux le projet éolien aux réalités du territoire : plaines agricoles, patrimoine historique, etc. De ce fait, nous nous engageons à concilier le plus harmonieusement possible la production d'une énergie décarbonée avec les atouts patrimoniaux, architecturaux et paysagers locaux.

Cette lettre d'information partage avec vous les avancées de ce projet. Elle retrace la maturation d'un projet conçu par et pour le territoire. Je vous en souhaite une bonne lecture et me tiens à votre disposition pour plus d'informations.

Django Mazars

Chef de projet chez WEB Énergie du vent



La société W.E.B. Energie du Vent SAS, créée le 28 juillet 2003, est une entreprise dédiée au développement de projets de production d'électricité issue de sources d'énergie renouvelable, en vue de leur exploitation. Elle réalise elle-même et supervise toutes les étapes des projets, à savoir le développement, la construction, l'exploitation et la maintenance en concertation avec les responsables locaux.



Vous avez des questions ?

Vous souhaitez nous contacter ? L'équipe projet se tient à votre disposition pour vous répondre.

→ django.mazars@web.energy

→ 07 85 48 52 80

→ www.web.energy/fr

Un projet construit avec les acteurs locaux



LA RENCONTRE DES MAIRES DÈS LE LANCEMENT DU PROJET

Fin 2021, le chef de projet fait part du potentiel éolien aux maires locaux. Ces derniers y voient une opportunité adaptée pour développer le territoire. Le projet éolien reçoit un accueil favorable.



L'ENGAGEMENT DES COMMUNES CONCERNÉES DANS LE PROJET

Courant 2022, c'est au tour des conseils municipaux de délibérer favorablement et de dénommer le projet éolien « Trois Seigneurs ».



LA CRÉATION D'UNE INSTANCE DE DIALOGUE ET DE SUIVI DU PROJET : LE COMITÉ TERRITORIAL DE CONCERTATION

Le Comité territorial de concertation est constitué en 2022. Composé de deux élus municipaux et d'un habitant de chaque commune, cette instance s'est déjà réunie à 3 reprises : en mai et décembre 2022, ainsi qu'en juillet 2023. Ces réunions sont des espaces privilégiés de dialogue entre WEB Energie du vent et les représentants des communes. L'Agence Tact a par ailleurs été mandatée pour mener l'ensemble des actions d'information et de concertation autour du projet.

Choix de l'implantation, explication des contraintes



Le projet éolien répond à des exigences techniques et réglementaires. Implanté à l'écart des infrastructures de transport et couloirs aériens, il doit être éloigné d'au moins 500 mètres des premières habitations. La partie nord de la zone d'étude a finalement été exclue, à la demande du comité territorial de concertation pour réduire l'impact visuel.

À l'intérieur de ce nouveau périmètre, les premières études ont débuté fin 2022 :

- ➔ un mât de mesure a été installé pour estimer le potentiel de vent et l'activité des chauves-souris sur le site,
- ➔ des études acoustiques, environnementales et patrimoniales sont en cours pour caractériser l'environnement sonore, paysager et environnemental sur la zone et au-delà.

L'ensemble de ces études permettront de déterminer les conditions d'insertion des éoliennes sur le territoire et les scénarios potentiels d'implantation des éoliennes. Le scénario idéal retenu précisera le nombre d'éoliennes, leur implantation exacte et le type de machine à privilégier.

Les caractéristiques du projet



6 à 10
machines



180 m
de hauteur maximum en bout de pale



4,2 à 6,2 MW
de puissance



Une production d'électricité pouvant aller jusqu'à couvrir la consommation de
50 000 à 63 000 foyers*

*Production estimée à 126 871 MWh/an, divisée par 2 500 kWh ou 2 000 kWh, soit la consommation moyenne annuelle hors chauffage (Source : Commission de régulation de l'énergie).

Un projet qui s'inscrit dans le temps long

Le développement d'un parc éolien prend nécessairement du temps. En moyenne, il faut compter entre 5 et 8 ans pour qu'un projet de ce type se réalise. Ce long développement est marqué par quelques étapes importantes comme la sécurisation foncière, le lancement des études, ou encore le choix de l'implantation finale.



Développement technique



Information & concertation

